À la séance ordinaire du conseil municipal de Gallichan, tenue le ***CINQ JUIN DEUX MILLE DIX HUIT***, à 19h00, à la salle municipale de Gallichan et à laquelle assistaient le maire suppléant M. Serge Marquis, les conseillères et les conseillers suivants :

1- **Étaient présents** :

M. Claude Bourque
M. Réjean Breton
Mme Sonia Rivard
Mme Francine Lehouiller
M. Luc Adam

Était absent :
M. Henri Bourque, maire

Formant quorum sous la présidence de monsieur Serge Marquis, maire suppléant, madame Nancy Shink, secrétaire-trésorière adjointe est aussi présente.

Mme Johanne Shink, Dir. Gén. / Sec.-très. assiste la secrétaire-trésorière adjointe dans sa fonction.

2- **Lecture et acceptation de l'ordre du jour et de l'avis de convocation**

1. Présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption des procès-verbaux du 1er et 22 mai 2018
4. Affaires en découlant
5. Parole aux citoyens
6. Correspondances
7. Dépenses
8. Résolutions diverses
9. Rapport des comités
10. Avis de motion
11. Prochaine séance du conseil
12. Affaires nouvelles
13. Période de questions
14. Levée de la séance.

R18-06-120 L'ordre du jour et l'avis de convocation sont acceptés sur une proposition de madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères).

3- **PROCÈS-VERBAL**

1er mai 2018

R18-06-121 Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le procès-verbal de la séance ordinaire du ***premier mai deux mille dix-huit***, soit accepté tel que lu et rédigé.

Adopté.

22 mai 2018

R18-06-122 Il est proposé par monsieur Claude Bourque, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le procès-verbal de la séance ordinaire du ***vingt-deux mai deux mille dix-huit***, soit accepté tel que lu et rédigé.

Adopté.

4- AFFAIRES EN DÉCOULANT

Un suivi sur les différents points est fait.

5- PAROLE AUX CITOYENS

Monsieur Louis Naud nous présente le projet « Nouveaux Horizons pour les Aînés » pour le club les Retraités de l'île et nous fait part qu'il aura besoins de documents de la Municipalité pour compléter la demande. Nous l'informons qu'une résolution sera faite à cet effet lors de cette séance.

Monsieur Réal Lambert informe les membres du conseil que le ponceau 13R10 dans le rang 10 & 1 est obstrué de l'intérieur par les castors. Il s'informe également pour savoir si des travaux seront effectués pour réparer le chemin dans le rang 10 & 1, à la sortie de sa sablière. Nous lui mentionnons que nous ferons les démarches nécessaires pour contrôler le problème de castors à cet endroit et que nous évaluerons sa demande.

Monsieur Raymond Gingras demande où sont rendues les démarches concernant le remboursement de sa boîte aux lettres qui a été endommagée lors du déneigement cet hiver et qu'il a dû la remplacer. De notre côté, une lettre ainsi qu'une copie de la facture a été acheminée à l'entrepreneur considérant que selon le contrat, il est responsable de ce bris et nous lui demandons de procéder au remboursement de ladite facture à monsieur Gingras. Monsieur Gingras nous mentionne qu'il n'a eu aucunes nouvelles de la part de l'entrepreneur. Suite aux discussions sur le sujet, on lui mentionne la possibilité de pouvoir faire une demande auprès de la Société Canadienne des Poste pour l'installation d'une « boîte postale communautaire » qui pourrait être installée à l'intersection du chemin de la Plage Doucet et du chemin de la Petite Plage Doucet ce qui pourrait éviter ce genre de problématique.

De plus, monsieur Raymond Gingras demande à la Municipalité s'il y a possibilité de faire une révision concernant la tarification annuelle pour l'entretien du chemin Leroux et du chemin de la pointe à Bureau car ces sections de route, selon le contrat, devraient être entretenue aux mêmes conditions que l'ensemble du réseau routier de la Municipalité mais dans les faits, selon monsieur Gingras, l'entrepreneur ne respecte pas cet engagement et celui-ci est entretenu de façon occasionnelle par rapport à l'ensemble des autres voies. Il serait d'accord de payer le même montant que l'ensemble de la population mais à condition que les services soient rendus en conséquence.

Le 5 Juin 2018

Monsieur Simon Aubin, propriétaire du 402, avenue Royer, demande à la Municipalité de faire l'installation d'une valve à eau sur son terrain sur la conduite qui relie l'aqueduc à sa résidence. Une lettre a été acheminée à la Municipalité à cet effet.

Madame Sonia Rivard profite de l'occasion pour présenter notre nouvelle coordonnatrice en loisirs, madame Maréchan Desrosiers dans le cadre du projet RAGARO qui est actuellement en fonction.

6- CORRESPONDANCES

Le bordereau de correspondance est déposé au Livre des minutes et fait partie intégrante de la présente rubrique.

7- COMPTES À PAYER

Buro Concept	Fourniture de bureau	154.51
Les Éditions Juridiques FD	Fourniture de bureau – permis	60.37
Quin. Palmarolle	Fourniture d'entretien	853.79
Abinord ltée	Fourniture	39.30
Les Serres Gallichan	Cadeau à Élisabeth	78.37
Société Can. Des Postes	Média poste	59.79
Location La Sarre	Location caméra (bris d'égout)	372.52
Johanne Shink petite caisse	Envoi recommandé	22.33
André Carbonneau	Déneigement des cours : 3 725.19	4 346.05
	Entretien chemins : 620.86	
Johanne Shink	Frais de poste	20.70
Techni-Lab	Tests d'eau	268.47
Claude Gauthier extincteur	Frais d'entretien	780.86
Les entreprises combinées	Soutien technique	195.46
CIA informatique	Soutien technique	218.47
Visa Desjardins	Permis de boisson : 46.00	184.20
	Fourniture de bureau : 138.20	
Ent. Élect. R.Richard	Prises électriques CLSC+Âge d'Or	727.85
Transport Gélinas	Encombrants	1 131.35
Les marchés Tradition	5 à 7 – départ Élisabeth	156.91
Alarme LA-SAR inc.	Service de surveillance (contrat)	379.42
Les entreprises J.L.R.	Cueillette de mai 2018 : 2 366.57	5 308.02
	Cueillette–Mai 2018 (Ray) : 287.44	
	Cueillette de Juin 2018 : 2 366.57	
	Cueillette–Juin 2018 (Ray) : 287.44	
Impression plus La Sarre	Dépliant Archéologie	889.04
RCGT	Honoraires – Fin d'année 2017	7 891.88
WSP	Contrat Aqueduc	5 847.89
Véolia	Fourniture test d'eau	114.98
Dicom Express	Frais de transport	25.00
Buro Concept	Fourniture de bureau - pompier	98.27
Visa Desjardins	Fourniture de bureau – carte SD	34.48
Quincaillerie Palmarolle	Fourniture - bris d'égout	114.13
Garage Lacroix	Fourniture d'entretien – pompier	34.48
Fiducie Desjardins	REER – Mai 2018	406.46
9252-9783 Qc Inc	Nivelage - Mai 2018	7 212.12
Galarneau Ent. Gén.	Aqueduc municipal - #8	27 932.38
Lauraine Dion	RAGARO – 5 à 7 – Gâteau	66.98
Annie Gauthier	RAGARO – 5 à 7 – Goûter	50.70
Serge Marquis	Frais de déplacement	22.00
Équipement Gélinas	Tracteur à pelouse	16 087.83
	TOTAL	**82 187.36$**

Le 5 Juin 2018

SALAIRES

Johanne Shink	3 164.40	Nancy Shink	2 163.20
Réjean Breton	153.77	Sonia Rivard	153.77
Claude Bourque	153.77	Henri Bourque	461.34
Serge Marquis	153.77	Francine Lehouiller	153.77
Luc Adam	153.77	Chantal Gaumond	254.70
Élisabeth Carrier	3 211.00	Réjean Larochelle	549.12
Jean-Claude Ouellet	2 347.50	Gloria Miville	2 347.50
		TOTAL	**15 421.38$**

COMPTES PAYÉS

#Chèque	Fournisseurs	Description	Montant
C1800144	Éduc Expert inc.	Formation - pompiers	1 833.85
C1800145	Mun. De Palmarolle	Entraide pompiers	290.00
C1800146	Orizon mobile Amos	Fournitures - pompiers	751.93
C1800147	Buro Concept	Fourniture de bureau	144.59
C1800148	J.G.R. Ltée	Fourniture - pompiers	497.22
C1800149	Quin. Palmarolle	Fourniture d'entretien	123.51
C1800150	Soc. Can. Des Postes	Média poste	109.62
C1800151	Canadian Tire	Fournitures - Pompiers	102.83
C1800152	Johanne Shink	Frais de déplacement	24.00
C1800153	Station du Coin	Frais d'essence	254.08
C1800154	Serge Marquis	Frais de déplacement	28.00
C1800155	Asp. Pompes La Sarre	Produits d'entretien	295.21
C1800156	Patrick Bouchard	Entretien du réseau WIFI	230.00
C1800157	Centre HI-FI	Support TV – Café	149.46
C1800158	Alarme La Sarre	Casque d'écoute : 574.88 Alarme – Aqueduc : 531.76	1 106.64
C1800159	Les entreprises J.L.R	Cueillette – Avril 2018	2 654.01
C1800160	Gino Roy Bernier	Déplacements - pompiers	45.60
C1800161	9252-9783 Qc inc.	Déneigement : 14 470.48 Abrasif : 105.55	14 576.03
C1800162	Pièces d'auto G. Fluet	Fournitures - Pompiers	76.49
C1800163	Chantal Gaumond	Ent. Mensuel-Mars + Avril	184.32
C1800164	Élisabeth Carrier	Frais de déplacement	217.40
C1800165	Fiducie Desjardins	REER – Avril 2018	408.60
C1800166	Ferme Lavaysse Ltée	Remb. crédit de taxes	79.25
C1800167	Soc. Can. Des Postes	Frais de poste	293.19
C1800168	Station du Coin	Carburant	196.18
C1800169	WSP Canada Inc.	***ANNULÉ***	
C1800170	J.G.R. Ltée	Fournitures - pompiers	159.51
C1800171	Galarneau Ent. Gén.	Aqueduc - paiement #7	31 536.55
C1800172	Les Maisons Nordique	Remb. Tarification	1 894.50
C1800173	Ministre des Finances	Mise en demeure	302.00
C1800174	Francine Lehouiller	Séances de Mai 2018	60.00
C1800175	Johanne Shink	Séances de Mai 2018	60.00
C1800176	Serge Marquis	Séances de Mai 2018	60.00
C1800177	Claude Bourque	Séances de Mai 2018	60.00
C1800178	Henri Bourque	Séances de Mai 2018	60.00
C1800179	Réjean Breton	Séances de Mai 2018	60.00
C1800180	Luc Adam	Séances de Mai 2018	60.00
C1800181	Sonia Rivard	Séances de Mai 2018	60.00
		Total	**59 044.57**

COMPTES PAYÉS – ACCÈS D

M180047	Hydro-Québec	Aqueduc	593.56
M180048	***ANNULÉ***		
M180049	***ANNULÉ***		
M180050	Hydro-Québec	CLSC et bibliothèque	507.41
M180051	Bell Mobility	Cellulaire	32.95
M180052	Télébec	Station de pompage	93.07
M180053	Télébec	Corporation municipale	683.92
M180054	Hydro-Québec	Aqueduc	593.56
M180055	Hydro-Québec	Éclairage public	336.13
M180056	Hydro-Québec	Garage-Caserne	537.16
M180057	Ministre des finances	DAS – Mai 2018	3 806.33

M180058	Rec. Gén. du Canada	DAS – Mai 2018	1 565.43
M180059	Ministre des finances	DAS – Avril 2018	2 525.13
M180060	Rec. Gén. du Canada	DAS – Avril 2018	1 028.65
M180061	Hydro-Québec	Bureau municipal	761.32
M180062	Hydro-Québec	Patinoire	138.09
M180063	Hydro-Québec	Centre communautaire	2 682.98
M180064	Hydro-Québec	Point d'eau – Quai public	78.92
M180065	Hydro-Québec	Centre communautaire	188.38
M180066	Hydro-Québec	Café des Rumeurs	752.73
		Total	**16 905.72**
		Grand Total	**75 950.29$**

7- **DÉPENSES**

R18-06-123 Il est proposé par monsieur Luc Adam, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, les dépenses ci-dessus mentionnées sont autorisées et que la secrétaire-trésorière adjointe a fourni et signé un certificat qui indique que la municipalité dispose des crédits nécessaires.

Et j'ai signé à Gallichan ……...

Adopté.

8- RÉSOLUTIONS DIVERSES

AQUEDUC – Gestion de l'usine et achat de fournitures

R18-06-124 Il est proposé par madame Sonia Rivard, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal de Gallichan autorise monsieur Jean-Gabriel Grenier à faire la gestion de l'usine de l'Aqueduc et de procéder à l'achat du matériel et des fournitures nécessaires pour assurer la qualité de l'eau aux utilisateurs du réseau d'aqueduc.

Adopté.

AQUEDUC – Premier répondant – Système d'alarme

R18-06-125 Il est proposé par monsieur Claude Bourque, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal de Gallichan autorise monsieur Jean-Gabriel Grenier à être le premier répondant lors d'un appel suite au déclenchement du système d'alarme concernant l'aqueduc municipal et s'il n'est pas disponible, on continu les appels selon la liste déjà établie.

Adopté.

Le 5 Juin 2018

AECOM – Règlements de concordance

R18-06-126 Il est proposé par madame Sonia Rivard, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan accepte la soumission de la firme AECOM au montant de 10 000.$, excluant les taxes, à faire la modification de nos règlements d'urbanisme dans le but que ceux-ci soient en concordance avec les règlements de la MRC d'Abitibi-Ouest à la suite de l'adoption schéma d'aménagement révisé #4 en date du 30 mars 2017.

Adopté.

MRC D'ABTIBI-OUEST- Formation des pompiers

R18-06-127 ATTENDU QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU' en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de bas requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Gallichan désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la municipalité de Gallichan a dû ajouter un candidat pour la formation de pompiers 1 à la programmation 2016-2017 pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC d'Abitibi-Ouest en conformité avec l'article 6 du Programme.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Réjean Breton et appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la Municipalité de Gallichan accepte de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ses pompiers dans le cadre du programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC d'Abitibi-Ouest.

Adopté.

ROGER GODIN – Mise en demeure

R18-06-128 Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal autorise monsieur Henri Bourque, maire et madame Johanne Shink, Dir. Gén./Sec.-très. à représenter la Municipalité lors de l'audience au Palais de Justice pour les petites créances suite à la réception d'une mise en demeure de la part de monsieur Roger Godin pour des dommages causés par les vents dominants du 24 décembre 2015.

Adopté.

CREAT- Cotisation annuelle

R18-06-129 Il est proposé par madame Sonia Rivard, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal autorise le renouvellement de la cotisation annuelle de 50.$ au Conseil Régional de l'Environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT).

Adopté.

Marina de Gallichan

R18-06-130 Il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal accepte de conclure une entente écrite avec monsieur Yves Bergeron pour maintenir les services et le développement de la Marina de Gallichan.

Adopté.

Fête nationale du Québec

R18-06-131 Il est proposé par madame Sonia Rivard, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan accepte d'offrir l'aide des employés municipaux pour faire l'installation des drapeaux dans la Municipalité à l'occasion de la fête nationale.

Adopté.

Bris d'égout

De l'information est transmis aux membres du conseil concernant le bris d'égout de la Municipalité et des dommages qui ont été occasionnés à la propriété du 402, avenue Royer.

SAAQ

R18-06-132 Il est proposé par monsieur Claude Bourque, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal autorise monsieur Serge Marquis à procéder à l'immatriculation du tracteur MAHINDRA, EMAX20, 2018, NIV 19HRM00709 et à signer les documents nécessaires se rapportant à cette transaction.

Adopté.

FQM – Congrès

R18-06-133 Il est proposé par monsieur Claude Bourque, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan autorise monsieur Henri Bourque, maire à participer au Congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM), qui aura lieu du 20 au 22 septembre 2018 à Montréal.

Adopté.

Voirie

R18-06-134 ATTENDU QUE la municipalité de Gallichan a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC d'Abitibi-Ouest a obtenu un avis favorable du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MINISTÈRE);

ATTENDU QUE la municipalité de Gallichan désire présenter une demande d'aide financière au MINISTÈRE pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL;

ATTENDU QUE la municipalité de Gallichan s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE la municipalité de Gallichan s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE;

ATTENDU QUE la municipalité de Gallichan choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'estimation détaillée du coût des travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Bourque, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE le conseil municipal de Gallichan autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles;

QUE le conseil municipal de Gallichan confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les applications en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adopté.

Jacklin Chabot

Considérant le manque d'information, ce point est reporté lors d'une prochaine séance du conseil.

Secouriste en milieu de travail

R18-06-135 Il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan autorise un employé qui répond aux critères de la CNESST à suivre la formation de secouriste en milieu de travail offert par l'École de Secourisme du Québec les 19 et 20 juin 2018 à La Sarre.

Adopté.

Comité d'embellissement

R18-06-136 Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal de Gallichan autorise le 2e et dernier versement de 3 000.$ au comité d'embellissement, ce qui représente 50% du montant prévu au budget pour l'année 2018.

Adopté.

Vacances – Sec.-très. adjointe

R18-06-137 Il est proposé par monsieur Luc Adam, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal de Gallichan autorise les vacances de madame Nancy Shink, secrétaire-trésorière adjointe pour la semaine du 1er au 7 juillet 2018 et la semaine du 15 au 21 juillet 2018 inclusivement.

Adopté.

Vacances – Dir. Gén./Sec.-très.

R18-06-138 Il est proposé par monsieur Luc Adam, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal de Gallichan autorise les vacances de madame Johanne Shink, Dir. Gén./Sec.-très. pour la période du 12 août au 1er septembre 2018 inclusivement.

Adopté.

Croix Rouge Canadienne

R18-06-139 Il est proposé par monsieur Claude Bourque, appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal de Gallichan autorise le versement de 160.$ pour la période de Juillet 2018 à Juin 2019 concernant l'entente conclu avec la Croix-Rouge (aide aux sinistrés).

Adopté.

MRC d'Abitibi-Ouest – Fermeture du CHSLD

R18-06-140 ATTENDU QUE la MRC d'Abitibi-Ouest fait actuellement des démarches concernant la fermeture du CHSLD de Palmarolle;

ATTENDU QUE la MRC d'Abitibi-Ouest désire avoir l'appui des municipalités dans ses démarches;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal de Gallichan autorise monsieur Henri Bourque, maire à signer la lettre d'appuie proposée par la MRC d'Abitibi-Ouest concernant la fermeture du CHSLD de Palmarolle.

Adopté.

Commission des Loisirs de Gallichan

R18-06-141 Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères).

QUE, le conseil municipal de Gallichan autorise le versement de 1500.$ à la Commission des Loisirs de Gallichan, ce qui représente le montant prévu au budget pour l'année 2018.

Adopté.

Vente du vieux tracteur à pelouse

R18-06-142 Il est proposé par monsieur Claude Bourque, appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères).

QUE, le conseil municipal de Gallichan procède à la vente du tracteur à pelouse Husqvarna, 2012 par soumission dans les enveloppes cachetées prévue à cet effet au bureau municipal.

QUE, les soumissions devront être reçues au bureau municipal au plus tard vendredi le 29 juin 2018 à 16h00.

QUE, l'ouverture des soumissions se fera mardi le 3 juillet 2018 à 18h45 avant la séance ordinaire du conseil municipal.

Adopté.

PROJET NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS

R18-06-143 ATTENDU QUE la municipalité de Gallichan a pris connaissance du projet Nouveaux Horizons pour les Aînés : « Mieux-être, mieux vivre » du Club « Les Retraités de l'île de Gallichan »;

ATTENDU QUE ce projet permettra un renouveau dans la programmation d'activités de l'organisme, attirera certainement de nouveaux retraités et les que les nouvelles installations (cuisine) profiteront aussi aux autres usagers du bâtiment (cercle de fermières, comité jeunesse);

ATTENDU QUE ces nouvelles activités briseront l'isolement davantage chez des aînés de Gallichan en favorisant leur socialisation;

ATTENDU QUE la municipalité de Gallichan consent à la réalisation les travaux de rénovation de la cuisine et met ce local à la disposition du Club «Les retraités de l'île de Gallichan» pour les 5 prochaines années;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sonia Rivard, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères) d'appuyer le Club « Les retraitées de l'île de Gallichan » pour son projet Nouveaux Horizons pour les Aînés: « Mieux-être, mieux-vivre ».

Adopté.

9- RAPPORT DES COMITÉS

Voirie

Monsieur Serge Marquis fait un résumé des besoins qui sont à considérer actuellement en voirie pour la Municipalité de Gallichan.

Loisirs

Madame Sonia Rivard mentionne que le comité des loisirs a retenu les services d'une cantine SANTÉ pour l'activité « La traversée fantastique » qui aura lieu samedi le 18 août prochain.

Club nautique
Monsieur Réjean Breton mentionne que les bouées ont été installées sur le lac Abitibi et la rivière Duparquet par le Club nautique.

Société d'histoire et d'archéologie
Monsieur Luc Adam s'informe au sujet de l'offre d'emploi pour étudiant qui prend fin le 7 juin 2018 à savoir si nous avons reçu des candidatures. Nous l'informons que nous avons reçu une candidature pour le moment.

Monsieur Luc Adam mentionne que les membres de la Société d'histoire et d'archéologie se réuniront jeudi le 7 juin prochain car ils ont le projet de souligner le 50e anniversaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie.

Aqueduc
Monsieur Claude Bourque informe les membres du conseil qu'il se retire du dossier.

Bibliothèque
Madame Francine Lehouiller mentionne que tout est tranquille du côté de la bibliothèque.

Comité d'embellissement
Madame Francine Lehouiller informe les membres du conseil que le comité d'embellissement prévoit planter les fleurs le 13 juin prochain et qu'une personne a été embauchée par l'entremise des Serres de Gallichan, qui fera l'entretien des différents aménagements pour la saison de l'été.

Voirie
Monsieur Serge Marquis fait un compte-rendu des différents travaux de voirie qui seront à prévoir au cours de l'été dans la Municipalité.

10- AVIS DE MOTION

Aucun avis de motion.

11- PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine ***séance ordinaire*** du conseil municipal aura lieu mardi le 3 juillet 2018 à 19h00.
Une ***séance de travail*** aura lieu mardi le 19 juin 2018 à 19h00 précédé d'une visite de l'aqueduc.

12- AFFAIRES NOUVELLES

Madame Sonia Rivard, informe les membres du conseil que près de l'entrée du centre communautaire à l'intersection du rang de la Baie et du chemin Gallichan, le couvert du ponceau serait à vérifier.

Madame Sonia Rivard demande si les gouttières au centre communautaire sont terminées d'installées car la section près de l'entrée de la cuisine, côté ouest, il n'y a pas de gouttières et cela amènent certains inconvénients. Nous vérifierons avec Monsieur Henri Bourque considérant que c'est lui qui s'est occupé de ce dossier.

13- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

14- LEVÉE DE LA SÉANCE

R18-06-144 La séance est levée à 20h37 sur une proposition de monsieur Réjean Breton appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères).

_____	_____
Maire	Sec.-très. adjointe